



Christelle Seigneur  
Adjointe au maire d'Étioilles

**Objet : subvention 2022**

Nos réf. CS/II/522/2021

Dossier suivi par Isabelle lung

Tél. 01 60 75 83 49

vielocale@etiolles.fr

Étioilles, le 16 décembre 2021

Madame, Monsieur,

*Chers Tous !*

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier de subvention 2022, je vous remercie de nous le retourner **complet** et à jour de toute modification administrative. L'ensemble de ces éléments doit nous parvenir au plus tard le :

**Vendredi 21 janvier 2022**

**Mairie d'Étioilles**

1 rue de Thouars

91450 Étioilles

Demande de subvention

Tout dossier incomplet ou demande parvenue après cette date pourra ne pas être recevable.

Vous trouverez dans le **dossier de subvention** le coût des salles ce qui vous permettra de l'inclure dans votre compte de résultat et dans votre budget prévisionnel.

Pour les associations concernées, une convention de mise à disposition des salles municipales vous sera envoyée ultérieurement.

Le service Vie Locale se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Bien à Vous*



**Christelle Seigneur**

Adjointe au maire  
chargée de la Vie Associative